

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fonctionnement des services intercommunaux Semaine du 16 au 21 mars

L'épidémie de Covid-19 qui se propage sur le territoire et la fermeture des établissements scolaires commencent à occasionner des absences au sein du personnel de la communauté de communes.

Nous sommes donc dans l'obligation de réorganiser les services intercommunaux, tout en respectant les obligations de **continuité des services publics considérés comme essentiels**.

Voici les mesures qui vont être prises dans les prochains jours :

Accueil du public

L'accueil physique du public au siège de la communauté de communes est **suspendu à compter du mardi 17 mars et jusqu'à nouvel ordre**.

L'accueil téléphonique est maintenu aux horaires habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30).

La délivrance des cartes d'accès aux déchetteries et des badges pour les colonnes est également suspendue.

En cas d'urgence ou pour toute autre demande (réseau d'assainissement, urbanisme), veuillez appeler le standard (04 90 29 46 10).

Collecte des déchets en porte-à-porte

La collecte des ordures ménagères, mission essentielle et obligatoire, **sera assurée en priorité**. Toutefois, la fréquence de la collecte pourra être modifiée, avec au minimum une tournée tous les 15 jours.

Il en est de même pour la **collecte à domicile des personnes à mobilité réduite (PMR)**.

La collecte des emballages ménagers recyclables (sacs jaunes) n'étant pas prioritaire, **elle sera assurée ce mercredi comme habituellement puis suspendue jusqu'à nouvel ordre**.

Collecte des déchets en apport volontaire (colonnes enterrées)

De la même manière, **le levage des colonnes contenant les ordures ménagères et les bio-déchets sera assuré en priorité**. Toutefois, la fréquence des levages pourra être modifiée, avec au minimum une tournée tous les 15 jours, tout comme pour les colonnes contenant les emballages ménagers recyclables, pour éviter les débordements.

Les opérations de levage des colonnes emballages **papiers et verre** n'étant pas prioritaires, elles auront lieu cette semaine puis seront suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Accès aux déchetteries

Compte tenu de la propagation du virus, la communauté de communes demande aux usagers de différer autant que possible leurs déplacements en déchetterie.

Les deux déchetteries intercommunales seront fermées à compter du mercredi 18 mars, jusqu'à nouvel ordre.

Tenez-vous informés de l'évolution de la situation par téléphone au siège de la communauté de communes (04 90 29 46 10) ou sur notre site Internet (www.ccayguesouveze.com)